



AMBROSIA PSILOSTACHYA

Nom commun : Ambroisie à épis lisses

Catégorie : FLORE

Famille : *Asteraceae*

Milieu : Côtes sableuses, friches, bord de routes, berges, bords de champs, prairies, vignes et vergers

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom Anglais : Common ragweed

Auteur : De Candolle (D.C.) 1836

Introduction en France : Métropole et outre-mer

MODALITÉS DE GESTION

L'Ambroisie à épis lisses est une plante pérenne se reproduisant principalement végétativement par drageons (rarement par ses graines). Son éradication dans les parcelles colonisées peut donc s'avérer très difficile notamment à cause de ces racines traçantes. Son élimination est possible mais nécessite l'utilisation d'herbicides homologués pour un usage dans les prairies, associé à un travail du sol adapté et une modification des dates et de la pression de pâturage.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'espèce a été observée pour la première fois en France à la fin du XIX^{ème} siècle dans les Bouches-du-Rhône. Une deuxième phase d'introduction et de dispersion aurait eu lieu durant la seconde guerre mondiale. Elle est aujourd'hui localement abondante autour d'Aix-en-Provence et en Petite Camargue.

Ambrosia psilostachya est reconnue comme un organisme nuisible dans certaines zones de son aire de répartition géographique. Elle est considérée comme une mauvaise herbe des prairies et des bordures de voie de communication et aurait des effets allélopathiques sur certaines plantes. Cependant en France, aucun effet négatif n'a été observé sur la richesse spécifique et sur la structure des communautés végétales (Fried *et al.*, 2015). Le caractère potentiellement allergisant de son pollen a été mis en évidence mais aucun dégât sanitaire n'a pu être attribué à cette espèce à l'heure actuelle.

Cette espèce peut engendrer des impacts pour la santé humaine.

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée de l'*Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine* :

<https://plantes-risque.info/plantes/ambroisie-a-epis-lisse/>

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Marilou Mottet, Observatoire des Ambrosies

Date de rédaction : 07/02/2018, version 1 (*mise à jour liens 22/08/2022*)

PRODUCT DESCRIPTION

Informations sur la gestion de l'espèce disponibles sur www.ambrosie-risque.info

[Ambrosie, fauche et ensemencement concurrentiel](#) (Webinaire UPGE-CDR EEE, 2022)[Observatoire des ambrosies](#)

[Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine](#)[INPN](#)

[CABI](#)

[Observatoire des ambrosies](#)

Documents disponibles sur <https://ambrosie-risque.info/outils/documentations/>

[Anses. 2017. Analyse de risques relative à l'ambrosie à épis lisses \(*Ambrosia psilostachya* DC.\) et élaboration de recommandation de gestion. Avis de l'Anses, rapport d'expertise collective. 98 p.](#)

[Décret relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses](#)

[Arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé](#)

[Arrêté du 2 juin 2017 portant désignation des organismes contribuant à certaines mesures nationales de prévention et de lutte relatives à l'ambrosie à feuille d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses](#)

CITATION

GT IBMA. 2017. *Ambrosia psilostachya*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

